



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Examens et
concours

DEC 4

Bureau des
concours

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités**

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2007 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours externe d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, organisé au titre de l'année 2022, est composé comme suit :

Président : Monsieur VEAUX Jean-Christophe – AA – DISP – 33 BORDEAUX

Vice-présidente : Madame PROVOST CHABROIS Sybille– APA - CDC – 33 BORDEAUX

Membres : Madame ADAM Margaux – DSG - TJ – 16 ANGOULEME
Monsieur ALVES Bruno- AA - DIRPJJ SO – 33 BORDEAUX
Monsieur BERTOMEU Thomas– APA - CDC - 33 BORDEAUX
Madame BOYER Agnès - DSG- TJ – 33 BORDEAUX
Madame BROCARIO Laurence- DSG - TJ – 16 ANGOULEME
Madame CATHELIN Mélanie- APA – CDC - 33 BORDEAUX
Monsieur CLAVIER Benjamin - APA – CDC - 33 BORDEAUX
Monsieur COURTIES Samuel – DSG – TJ - 17 SAINTES
Monsieur DICOSTANZO Stéphane – AA – CDC - 33 BORDEAUX
Madame DUMONT Natacha - AA - DIR SG SO – 33 BORDEAUX
Madame FARFART Julie- DSG- TJ – 33 LIBOURNE
Madame HAMET Christelle– AA -CDC - 33 BORDEAUX
Monsieur NYBELEN Mathieu– AA - DIR SG GN – 59 LILLE

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 12 avril 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL